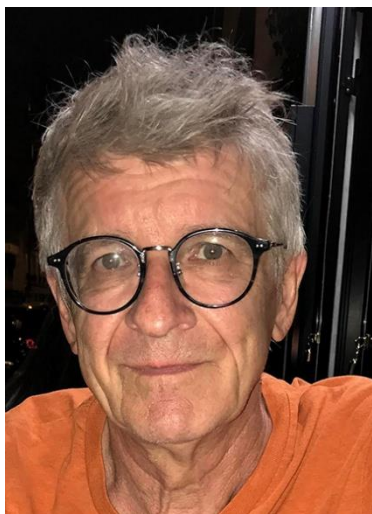




Jacques DEVODDERE



Joint à ce journal deux encarts :
carte CEZAM et sortie de l'UTR

Miléade, un nouveau partenaire CFDT pour les loisirs

La Cfdt Retraité a noué un partenariat avec Miléade pour offrir aux adhérents un service supplémentaire en apportant un large éventail de vacances toute l'année à tarifs préférentiels. Pour plus de renseignements <https://partenaires.mileade.com/ucr-cfdt/>, écrire ou envoyer un mél à votre UTR (voir adresses en page 8).

Sommaire

Témoignage

Le Planning Familial p2

Vie des sections

AG SSR S3C p3
AG ULR Armentières p4
AG ULR de Lille p4
AG ULR de Roubaix p4
AG ULR Vallée de la Lys p5
AG SSR Sgen-CFDT p5
Les pensions de réversion p5

Information

Conférence Violences sexistes et sexuelles p6
Colloque ARHOS p6
Complémentaire santé MGEN p7
Carte CEZAM 2023 p7

AGENDA p8

Édito

La civilisation humaine apparaît quand les êtres humains parviennent, d'une manière ou d'une autre, à se placer au-dessus de la lutte dans laquelle ils sont pourtant immergés.

Francesco ALBERONI LA MORALE

Vivre ensemble !

Dans un documentaire récent¹ consacré à la bicyclette aux Pays-Bas, une des intervenantes parle de problèmes liés au développement de ce moyen de transport puis se reprend et dit qu'elle préfère le mot *défi* au mot *problème*. Je partage cette vision qui permet de passer du négatif au positif. Et les défis², on le voit, sont de plus en plus nombreux. Face à ceux-ci, on peut choisir le repli, convoquer un passé mythifié, nier la réalité On peut aussi prendre la mesure du réel et chercher ensemble, avec honnêteté intellectuelle, des réponses à ces défis. C'est ce que notre Cfdt a choisi de faire avec de multiples partenaires au sein du Pacte du Pouvoir de Vivre³.

Et ce n'est pas forcément facile. Les désaccords ne manqueront pas mais, on le sait, vivre ensemble est rarement simple et souvent source de conflit et la vie syndicale n'est pas épargnée. Que ce soit avec les employeurs, avec nos concurrents syndicaux, ou au sein de nos organisations Cfdt.

Et si la crête est étroite entre la force mise pour réussir et l'usage de la violence, il faut conserver à l'esprit cette nécessité de *se placer au-dessus de la lutte* pour ne pas céder à la violence, fût-elle celle des propos. Et il est alors de la responsabilité de chacun, et d'abord de ceux ayant une parole publique forte, de ne pas transformer les désaccords en conflit violent.

Et, en ce mois de janvier qui vient de débiter, il est encore temps de nous souhaiter⁴ une bonne année 2023 où nous saurons, comme souvent à la Cfdt, défendre nos points de vue sans céder à la violence, l'invective, la caricature, bref tout ce qui nous ferait sortir de la civilisation !

Très belle année 2023 à toutes et tous !

¹Together we cycle, documentaire néerlandais récent.

² On peut penser au dérèglement climatique, au recul de la biodiversité et, dans notre champ, la réforme des retraites, la question de la prise en charge du grand âge

³<https://www.pactedupouvoirdevivre.fr/>

⁴ Nous pourrions aussi échanger nos vœux dans nos sections (voir le dossier qui leur est consacré dans ce journal), par exemple pour discuter en janvier des amendements à la résolution du congrès Cfdt retraités en juin à Valence.

Qui ne connaît le PLANNING FAMILIAL ? Anita FONTAINE témoigne ici de son engagement dans cette association, si importante dans le combat des femmes¹ pour l'émancipation.



C'est une « vieille » association. Fondée en 1956 par Marie-Andrée LagrouaWeil-Hallé. Elle s'appelle d'abord Maternité Heureuse. Ce médecin qui a visité des centres de planification aux Etats Unis et en Grande Bretagne souhaitait que les femmes françaises bénéficient de ces mêmes services. Son but : promouvoir la contraception, son objectif : humanitaire, avoir des enfants désirés, lutter contre les avortements clandestins. En 1960, l'association prend le nom de Mouvement Français pour le Planning Familial.

Depuis la loi de 1920, la contraception est interdite. Il s'agit donc, pour l'association, d'informer et, quand c'est possible, de fournir des moyens de contraception aux femmes et aux couples.

Un premier centre s'ouvre à Grenoble en 61, puis à Paris, à Lens en 62, à Lille en 66.

En 1967, c'est la loi Neuwirth qui autorise la délivrance de contraceptifs, sous certaines conditions : les décrets d'application ne sortiront que 4 ans plus tard !!

Madame Lagroua Weil Hallé quitte l'association, son but étant atteint.

De 68 à 73, la contestation se manifeste dans l'association. Refus d'un modèle hiérarchique : les médecins sachant et les « hôtesse » accueillant. D'autre part, la conviction se fait jour : la contraception est un moyen de libération sexuelle pour les femmes.

En 73, une militante, non médecin, devient présidente. La plupart des médecins quittent l'association.

En 1975, la loi Veil est votée. Sur le terrain, les militant-es du planning, se retrouvent souvent seul-es pour l'appliquer.

En 1983, le remboursement de l'IVG est obtenu. En 1987, interpellé par la question du Sida, le mouvement organise une formation nationale prévention, information MST-Sida, s'empare de la question des violences faites aux femmes et crée une permanence Viol-information.

Le Planning est une association féministe et d'éducation populaire, qui combat les inégalités sociales, pour permettre à chacun-e de vivre une sexualité épanouie, sans répression, dans le respect des différences, qui pratique un accueil inconditionnel, qui défend l'accès à toutes les contraceptions et à l'IVG dans les meilleures conditions, et ce aussi au niveau international.

Et moi dans tout cela ?

J'ai adhéré au Planning² en 75 avec un groupe de jeunes profs de Douai (qu'on retrouvait aussi au SGEN !) afin de permettre l'application de la Loi Veil. En effet, pour avoir une IVG, il fallait une attestation sociale, que le planning avait le droit de délivrer, et nous assurions des permanences pour que les femmes l'aient. Nous démarchions aussi les politiques et l'hôpital de Douai afin que s'ouvre un centre IVG.

Nommée à Lille en 82, je rejoins le groupe de Lille, plus structuré. Je m'y forme pour l'accueil des femmes, contraception/ivg, animation de groupes.

J'ai milité dans la structure où l'on avait besoin de moi : CA, bureau...

En 1995, suite à un conflit avec le Conseil Général de droite, nous sommes contraints de déposer le bilan. Le retour de la gauche nous permet de redémarrer, beaucoup plus petit ! Tout est à reconstruire. Je recommence des permanences d'accueil, et nous essayons d'appliquer la circulaire Aubry qui en 2003, suggère l'éducation à la vie affective et sexuelle du CP à la terminale à raison de 3 séances par an ! Nous ciblons les 4^{ème} et 3^{ème} et les classes de Lycées professionnels, dans la mesure de nos moyens. Je participe à ces animations et c'est passionnant, la retraite me laissant beaucoup de disponibilités. Par ailleurs, encore au CA, au bureau, parfois présidente. Actuellement je me suis mise en retrait des animations (les vieilles ça étonne les ados sur ces sujets !) et puis place aux jeunes, il faut que les équipes se renouvellent et ça se fait ! De jeunes bénévoles se forment, des formations diverses sont organisées. Même chose pour CA, bureau : il faut que les responsables se renouvellent, place à d'autres pour les instances.

C'est dans la formation, l'accompagnement de mineures aux IVG, les stands, et les manifs que je tiens encore ma place de militante.

Cette association aura tenu une grande place dans ma vie, et elle m'a passionnée.

¹ Au moment où vous recevrez ce journal, il ne restera que quelques jours pour visiter une exposition très intéressante sur les « engagements pour l'émancipation des femmes » au musée Carnavalet.

²<https://www.planning-familial.org/fr/le-planning-familial-du-nord-59>

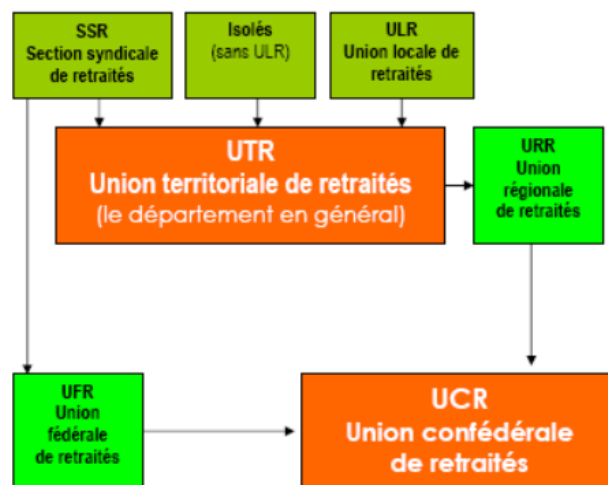
Militer dans nos sections !

Dans les entreprises ou administrations d'où nous venons, l'action syndicale se vit d'abord dans les sections. Pour nous, retraités CFDT, il en est de même avec nos ULR et SSR. Ce petit dossier de trois pages revient sur notre structuration et la vie des sections qui a été riche de plusieurs AG ou réunions au dernier trimestre de 2022.

Les sections de l'UTR Métropole Lilloise

Chacun des adhérents de notre UTR appartient à une de ces sections. Soit une des 5 ULR (Armentières, Lille, Roubaix, Tourcoing, Vallée de La Lys), soit une des 6 SSR (Métaux, S3C, SCE, SEP, Sgen, Transport-Équipement). Pour les adhérents des SSR, qui conservent donc un lien avec leur ancien syndicat, il est tout à fait possible d'agir au sein de l'ULR de leur lieu d'habitation sur les revendications des retraités CFDT mais aussi de participer aux loisirs proposés par les ULR. À noter que les SSR fonctionnent assez fréquemment en groupement avec toutes les SSR du territoire de leur ancien syndicat (souvent le Nord Pas de Calais).

L'organigramme ci-contre rend bien compte de l'organisation des retraités CFDT mais on peut très bien vivre sans connaître cela.



Les réunions et assemblées générales du dernier trimestre.

L'AG SSR S3C (conseil, culture et communication) débute le bal le 17 octobre à LENS, suivie par l'ULR Armentières le 18 octobre, les ULR de Lille et Roubaix le 20 octobre, l'ULR Vallée De La Lys le 7 novembre et la SSR Sgen le 9 novembre à Lille.

Toutes les réunions ont en commun de revenir sur les activités de l'année écoulée et, souvent, de coupler cet aspect institutionnel avec un moment de culture et/ou de loisirs.

Réunion annuelle des SSR S3C

Pour la première fois, notre Assemblée Annuelle des SSR S3C du Nord Pas de Calais se tenait dans le Pas de Calais, à Lens en présence de 27 adhérents. L'activité de la section a été perturbée en début d'année par la crise sanitaire, le confinement qui a modifié les habitudes de fonctionnement. Et surtout l'absence de militants (pour raison de santé) qui ont une place capitale dans la vie de la section. Nous avons dû nous réorganiser, une des principales préoccupations de la section est le développement : le passage des salariés adhérents à la section des retraités. Le syndicat S3C 59/62 nous apporte son aide.

La section continue de participer aux différentes structures interprofessionnelles. Des débats ont lieu régulièrement au sein de la section sur des sujets d'actualité qui dépassent celui des retraites comme sur le changement climatique, l'Ukraine, le pouvoir d'achat ...

La trésorerie de la section est bonne, nos cotisations sont stables. Les principales dépenses le sont aussi : les frais de notre assemblée générale annuelle, les remboursements des frais de déplacement des militants du mardi. Cette année, une dépense inhabituelle décidée en faveur de l'Ukraine d'un montant de 100€ pour Lille Métropole et 100€ pour le Pas de Calais. Nous sommes actuellement 156 adhérents dont 75 sur Lille Métropole.

La deuxième partie de l'assemblée annuelle était consacrée à une présentation de l'inscription du bassin minier¹ au patrimoine mondial de l'UNESCO par Catherine O'Miel, directrice de l'association bassin minier UNESCO. Pourquoi cette inscription ? Ce sont des territoires ou des monuments qui représentent un bout de l'humanité (empreinte industrielle, agricole...) avec une notion supplémentaire d'universalité. C'est une chance, un atout pour cette zone qui redynamise l'économie, la culture... à travers ses édifices, les habitations, les paysages qui sont mis en valeur.

Après un repas festif et convivial, nous avons visité le musée de Louvre-Lens et son exposition temporaire « Champollion : La voie des hiéroglyphes ».



¹<https://tourisme-lenslievin.fr/sinspirer/les-petites-histoires-du-territoire/bassin-minier-patrimoine-mondial/>

AG annuelle de l'ULR d'Armentières :

Cette AG s'est tenue en présence de Michèle GANNE et Martine WARNIER et de 28 adhérents de l'Union Locale. La bonne santé de la section est notée avec un nombre d'adhérents stable et de nouveaux adhérents (néo-retraités).

Le rapport d'activité et le rapport financier ont été approuvés à l'unanimité de même que le renouvellement du tiers sortant du Conseil. Le conseil s'est brièvement réuni en fin de réunion pour élire le nouveau bureau.



S'en est suivie une discussion avec les adhérents présents. Les sujets abordés étaient nombreux, à commencer par le thème de l'environnement, l'écologie, l'accessibilité (services, autres) pour les personnes âgées, ainsi que la question du pouvoir d'achat face à l'actuelle et importante inflation (énergie, alimentaire, biens de consommation). Une nouvelle fois, le sujet de la fracture numérique est revenu dans la discussion avec des difficultés rencontrées par certains de nos adhérents.

Parmi les activités de la section, une visite le 20 septembre, avec une quinzaine d'adhérents, de l'Hôtel de Ville d'Armentières et de ses monuments environnants. C'est Louis-Marie CORDONNIER qui est à l'origine de nombreux bâtiments de la ville, entre autres, le Beffroi, le Vivat, l'Église Saint-Vaast ou encore le Monument aux morts

AG annuelle de l'ULR de Lille

Elle s'est tenue le jeudi 20 octobre. Nous étions environ 50 adhérents présents pour cette assemblée annuelle qui s'est tenue à la Bourse du travail de Fives.

Comme les années précédentes, après une petite collation offerte par notre ULR, la séance a démarré par le mot d'accueil du Président, puis les différents rapports ont été lus par les membres du bureau ; un débat s'en est suivi au cours duquel il a été noté qu'une inégalité financière s'est creusée entre les retraités, le pourcentage d'augmentation des retraites étant identique quel que soit le montant de celle-ci.

Nous avons ensuite laissé la parole à la Secrétaire de l'UTR Lille Métropole Michèle GANNE, puis l'élection des nouveaux membres du conseil s'est tenue avant le repas du midi.

L'après-midi fut consacré à un débat sur le dérèglement climatique « Comment agir ? » qui fut présenté par Mme Emmanuelle PICUS¹, ambassadrice du développement durable, avec l'appui d'un diaporama. Ce moment fut agréable et instructif et nous nous sommes quittés vers 16 heures.



AG annuelle de l'ULR de Roubaix

Réunie le 20 octobre, elle a rassemblé 15 adhérents.

Côté activité, le conseil se réunit une fois par mois pour un point sur le travail de l'UTR et les actions réalisées comme la participation au forum des associations de ROUBAIX. Peu de dépenses compte-tenu de l'épidémie en 2021.

Après le compte rendu d'activité et le rapport financier, nous avons présenté un diaporama sur la mobilité dans la ville et le très intéressant webinaire « *prévention santé AG2R La Mondiale* » en partenariat avec l'UCR CFTD, afin d'échanger sur ces deux sujets qui nous intéressent. Les demandes de rencontre avec les députés des 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} circonscriptions n'ont reçu de réponse favorable que de celui de la 6^{ème}.

Problème récurrent, celui des locaux qui devraient être quittés rapidement pour intégrer la Bourse du travail, mais là, difficultés avec FO et la CGT pour organiser l'occupation des locaux.

¹ <https://www.cerdd.org/Les-services-du-Cerdd/Les-Ambassadeurs-du-Developpement-Durable/Emmanuelle-PICUS>

AG annuelle de l'ULR Vallée de La Lys

Le 7 novembre, la section tenait son AG. Les rapports furent votés à l'unanimité et la suite de l'AG fut consacrée à des débats sur « les dispositifs de santé dont nous bénéficions sur la Vallée de la Lys, le niveau des retraites et des pensions ». Mais aussi : « quelle responsabilité pouvons-nous prendre sur le secteur, quels sont les nouveaux besoins et comment nous faire reconnaître » ?

En effet, la section connaît une baisse des cotisants et de la participation à ses instances et elle regrette le manque de réponses des députés qu'elle interpelle. Des revendications portent sur un service infirmier 24h/24, la carte sanitaire, le label Vallée de La Lys « amie des aînés », des interrogations sur la fracture numérique...

AG annuelle de la SSR Sgen-CFDT

Les retraités Sgen ont l'habitude de travailler en groupement de sections et l'AG du 9 novembre n'a pas échappé à la règle même si plus de 80% des participants étaient de la métropole lilloise. Une participation nombreuse, avec 26 personnes réunies à la CFDT rue des Stations à Lille.

Le rapport d'activités a mis en évidence les différents sujets abordés lors de l'année écoulée : AG le 17/11/21, sortie à St-Omer le 20/6/22 et les nombreux groupes qui ont travaillé sur différents thèmes dont « Les séniors, une richesse », ce dernier débouchant sur le débat de l'AG du 9 novembre.

Nous avons aussi bénéficié de l'intervention de Michèle GANNE, secrétaire générale de l'UTR Métropole Lilloise, qui est revenue sur l'interpellation des élus par nos sections avec les sujets qui nous tiennent à cœur (loi grand âge, pouvoir d'achat...) ainsi que sur l'importance pour la section de relancer les adhérents pour le paiement des cotisations. On peut noter que sur les quelque 240 adhérents du groupement, environ 140 sont issus de la Métropole Lilloise.



Nous avons eu, à partir de 10h, un exposé/débat sur la place des séniors dans notre société avec l'intervention de Francis DANVERS. Cela devait plus particulièrement porter sur « L'apport des séniors dans la vie sociale/associative ; la manière dont les séniors vivent leur départ à la retraite et quels sont les bénéfices psychologiques d'une vie sociale intense à ce moment de la vie. ». L'exposé et le débat ont plutôt porté sur les 2^{ème} et 3^{ème} points.

Après un repas dans un restaurant du Vieux Lille, une vingtaine de participants ont visité, à partir de 15h, et pour un peu plus d'une heure la maison natale du Général de Gaulle.

On pourra, en allant sur le site <https://nord-pas-de-calais.sgen-cfdt.fr/> et en choisissant RETRAITES dans le filtre « métiers » retrouver les activités de cette année et différents documents en lien avec l'AG.

Tout savoir sur les retraites de réversion !

Pascal DESCAMPS a constitué un dossier de 4 pages sur ce sujet qu'on peut retrouver sur le site (voir liste des articles ou la page PROTECTION SOCIALE). Savoir par exemple que « ...Lors du décès, le conjoint survivant ou divorcé d'un assuré décédé peut prétendre à une fraction de la pension de retraite dont ce dernier bénéficiait ou aurait dû bénéficier ». MAIS qu'il y a des conditions qui varient selon les régimes. En tout état de cause, cela ne concerne que les époux et pas les concubins, ni les Pacsés.

Savoir aussi que « La réversion sera accordée après en avoir fait la demande. Elle n'est pas versée automatiquement et aucune rétroactivité n'est faite. ». Et bien d'autres conditions et modes de calcul.

À lire donc sur <https://utr-cfdt-lille.fr/>

Le 25 novembre 2022, conférence : « Violences sexistes et sexuelles : quelles conséquences familiales, sociales et économiques ? »

S'il n'y avait qu'un seul regret à formuler ce serait qu'il n'y ait eu que 22 personnes pour assister à cette conférence passionnante.

La **Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes** trouve son origine dans le meurtre des sœurs MIRABAL par le dictateur Trujillo.

En préambule à l'après-midi, Laurence PIOTROWSKI, secrétaire régionale en charge du dossier « Ega-Pro », est intervenue pour évoquer l'action de la CFDT Hauts-De-France sur ce sujet.



Le colloque a ensuite débuté avec un extrait d'une intervention

d'Edouard DURAND, juge des enfants et co-président de la CIIVISE¹ sur les violences commises dans le cadre familial². « Dans un cas sur deux le parent violent avec le conjoint l'est aussi avec les enfants », « La violence, c'est la réduction de l'autre à son corps ».

Nous avons poursuivi avec l'intervention experte de Solène GARSMEUR, juriste au CIDFF³.

Après la présentation des missions du CIDFF (information, promotion, aide ...), retour sur les chiffres des violences faites aux femmes, la nature des violences (physiques mais aussi psychologiques, verbales, sexuelles ...), la volonté d'aliéner le conjoint en le surveillant, limitant sa liberté de se déplacer, de travailler Les conséquences importantes sur la carrière professionnelle ont été soulignées. Solène nous a aussi présenté les « bonnes attitudes » à adopter.

Les échanges avec la salle ont permis de mettre en avant :

- que les faits ou les soupçons de violence doivent être signalés ;
- qu'un dépôt de plainte ne peut être refusé (et maintenant même le dépôt d'une « main courante » est transmis au procureur) ;
- qu'il vaut mieux faire établir un constat de violence par le service de médecine légale⁴ ;

Mais nous ne sommes pas restés dans un registre *négligé*. Il y a eu présentation de quelques conseils, d'adresses. Et puis il a été dit que les *choses* avancent avec la libération de la parole, les blagues

sexistes qui ne passent plus, l'augmentation du nombre de femmes dans les postes de responsabilité ... ! Le colloque s'est terminé avec un pot de l'amitié qui a permis de continuer l'échange.



Les 100 ans de la CFDT en région, Colloque Arhos⁵ du vendredi 14 octobre 2022 aux archives du Monde du travail à Roubaix



Ruptures et continuités : c'est l'expression qui vient à l'esprit au vu des interventions, qu'il s'agisse des exposés des intervenants ou des témoignages des militants en tribune ou en salle.

On commence avec l'apparition de la CFTC en 1919 et la création l'année suivante de *l'union régionale des syndicats professionnels du Nord, rupture face à une CGT qui se voulait déjà monopolistique, et continuité dans l'engagement chrétien qui avait amené à la création de syndicats chrétiens. C'est ce que nous a présenté Bruno BETHOUART, professeur émérite à l'Université du Littoral-Côte d'Opale. Rupture lorsque la CFTC devient CFDT en 1964, ce que nous a conté Frank GEORGI, de l'Université d'Evry, mais continuité dans l'esprit de proposition. Intervention teintée d'humour de Jean-Pierre BALDUYCK qui a assisté au congrès de déconfessionnalisation et qui souligne des débats durs mais respectueux.*

Sur le féminisme, s'il faut noter une représentation des intervenantes moins nombreuses que les intervenants, il faut saluer Cécile GUILLAUME de l'université de Lille qui est intervenue sur deux sujets, la formation et « 100 ans de syndicalisme au féminin » et la présence en tribune d'Yvonne DELEMOTTE, ancienne secrétaire nationale CFDT. La dernière « table ronde », menée par Jean-Marie TOULISSE, a traité des innovations sociales en région avec des exemples comme la CNAS, l'AICE, le CREFO, l'Artésienne ... ! Jean-Marie souligne la valeur d'indépendance avec une CFDT régionale qui acquiert ses propres locaux pour ne pas dépendre des communes.

¹ <https://www.ciivise.fr/> Commission Indépendante sur l'Inceste, et Violences Sexuelles faites aux Enfants.

² À 86% les auteurs des violences sont des hommes.

³ <https://nord-territoires.cidff.info/>, Centre d'Information des Droits des Femmes et de la Famille.

⁴ <https://www.chu-lille.fr/services/medecine-legale/>

⁵ <https://cfdthistoire-5962.fr/>

Contrat complémentaire santé UCR/MGEN Solutions

Un avantage pour tous les retraités CFDT

Tous les anciens adhérents à la CFDT Retraités savent que cela fait plusieurs années que l'UCR CFDT a décidé de souscrire à un contrat collectif pour une complémentaire santé dont tous les adhérents CFDT Retraités, et leurs conjoints, peuvent bénéficier.

En plus des remboursements indiqués dans la documentation remise aux adhérents, l'adhésion à ce contrat donne l'accès à plus de 8 000 opticiens Optistya et 4 000 audioprothésistes Audistya.



La MGEN ouvre aux adhérents du contrat AZUR des services additionnels : tels que « la téléconsultation médicale », « service d'assistance, handicap, hospitalisation », « prestation spéciale handicap », « aide à domicile », « service habitat ».

Le « Reste à charge zéro » ou « 100% santé », qui concerne trois domaines de la santé : le dentaire, l'optique et l'audition, est entré pleinement en vigueur, ce qui est bien pour les assurés.

Mais ce système décidé par l'état repose sur le plan financier essentiellement sur les mutuelles ce qui aboutit à des charges très importantes pour ces dernières. C'est pourquoi les tarifs de notre contrat de groupe ont augmenté fortement. Mais ce contrat reste quand même intéressant.

Si vous êtes intéressé par la souscription à un contrat avec une vraie mutuelle, à des tarifs avantageux, n'hésitez pas à prendre contact avec Pierre BEGHIN, référent mutuelle de l'UTR ML, soit par courrier : 102 rue de Boulogne 59150 WATTRELOS, soit par internet métropolelilloise@retraites.cfdt.fr ou par téléphone 06 74 04 61 00.

ATTENTION, si vous êtes intéressé par ce contrat de couverture santé et que vous êtes déjà adhérent à un autre organisme, depuis le premier décembre vous n'êtes plus obligé d'attendre la date anniversaire de votre contrat, la résiliation peut intervenir à tout moment sous réserve d'avoir ce contrat depuis au moins un an.

Tarifs 2023 de la nouvelle gamme AZUR : montant des cotisations mensuelles

	AZUR 1	AZUR 2	AZUR 3	AZUR 4
Isolé Isolé	54.87 €	85.85 €	110.42 €	134.97 €
Duo	101.78 €	158.43 €	204.23 €	250.03 €
Famille	121.25 €	188.52 €	242.95 €	297.37 €

Carte CEZAM 2023

La COVID 19 et ses nombreuses variantes semblent reprendre un peu de vigueur, mais on peut penser que la prochaine vague sera moins virulente que les précédentes et que l'année qui vient nous laissera un peu plus de liberté et nous permettra de recommencer à nous distraire, nous cultiver, ...

En 2022, la carte a été remplacée par une inscription informatique qui a posé des problèmes, notamment pour ceux qui n'ont pas de Smartphone. Pour 2023, nous sommes revenus au système fonctionnant avec une carte physique.

Cette carte CEZAM permet d'obtenir des réductions toute l'année chez les partenaires du groupe CEZAM (musées, salles de cinéma, parcs d'attraction, ...). Plus de 140 000 offres pour vos loisirs et vacances. Des points billetterie présents sur toute la France.



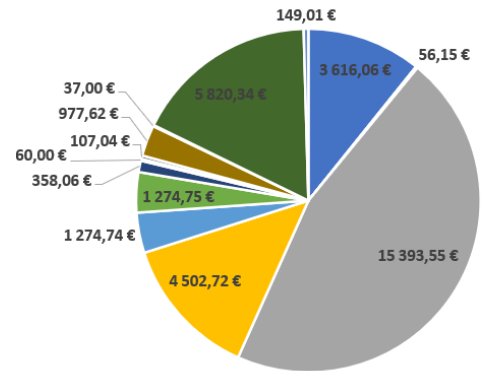
La carte CEZAM est annuelle, si vous souhaitez l'acquérir ou la renouveler pour 2023, ne contactez pas directement CEZAM Hauts de France, mais retournez le bon de commande joint au bulletin directement à :
- Pierre BEGHIN, 102 rue de Boulogne 59150 WATTRELOS, ou par internet à l'adresse de l'UTR Métropole Lilloise : métropolelilloise@retraites.cfdt.fr.

Les cartes 2023 devraient être disponibles début janvier. Pour l'UTR ML, comme les années précédentes, la carte est offerte aux adhérents qui en font la demande. Une participation de 2.50 € est demandée pour les conjoints et assimilés.

PARLONS SOUS !

Après avoir arrêté le 19 septembre les comptes pour l'année 2021, le conseil du 21 novembre a approuvé le projet de budget 2023.

Après quelques années de réserves financières insuffisantes, nous avons renoué avec une situation plus confortable grâce à des exercices 2020 et 2021 très excédentaires. En 2021 nos dépenses concernaient d'abord les subventions aux sections (plus de 15000 €), les abonnements (3616 €), notre information (plus de 5000 €, surtout pour ce journal), les différents congrès (4502 € et surtout pour notre congrès du 30/9/21).



Conformément à la préconisation du conseil national confédéral CFDT, les cotisations augmenteront de 2.55% en 2023. Pour rappel, le taux de cotisation est de 0.50% de l'ensemble des pensions, avant le prélèvement à la source bien sûr.

AGENDA

Les activités de cet agenda peuvent toujours être remises en cause. Voir notre site et les messages qui sont envoyés.

7 février 2023 accueil des nouveaux adhérents (2020 à 2022), salle polyvalente de la Bourse du travail à LILLE (les personnes concernées ont reçu une invitation personnelle).

Pour information : calendrier de nos réunions du 1^{er} trimestre 2023 :

Bureaux de l'UTR : 9 janvier, 13 janvier, 27 février, 3 avril.

Conseils de l'UTR : 30 janvier, 13 mars.

Conseil URR le 20 mars.

Formation « Formation conseil » 20 janvier ; « Prendre sa place dans la CFDT » 2/3 février.

Préparation congrès UCR : commission des résolutions le 8 février, conseil le 24 février.



RETRAITÉS
26^e CONGRÈS DU 6 AU 8 JUIN 2023
Valence

Congrès de la CFDT Retraités : il aura lieu du 6 au 8 juin 2023 à Valence.

Il concernera notre UTR qui y sera présente ainsi que tous ses adhérents qui auront l'occasion de débattre dans leurs sections afin de se prononcer sur le rapport d'activités et sur le projet de résolution.

Votre information en ligne ! ACTIVER SON ESPACE ADHERENT pour y retrouver ses informations personnelles, les faire éventuellement modifier, télécharger ses attestations fiscales Cliquer sur l'onglet en haut à droite sur <https://www.cfdt.fr/> puis saisir le numéro NPA de la carte d'adhérent et enfin choisir un code secret. C'est tout. Sinon **quelques autres sites** (CFDT Retraités, URI Hauts de France, les sites des fédérations ...) sont à retrouver en allant à gauche sur NOS SITES.

Et le site de notre UTR : <https://utr-cfdt-lille.fr/> ! Parmi les derniers articles : « les pensions de réversion » et CR d'AG de sections.

Ce journal est le vôtre. Peut-être êtes-vous engagé-e dans une association (solidarité, environnement ...) et vous souhaiteriez partager votre expérience. Contactez-nous pour un possible article. Et, dans le cadre des actions et réunions de notre UTR, n'oubliez pas de faire des comptes-rendus qui pourraient donner lieu à articles.

PLEINES PAGES SUR L'UTR

Magazine de l'Union Territoriale des Retraités CFDT Métropole Lilloise 254 Bd de l'Usine 59000-Lille
ISSN 2606-9628 -

Directrice de la publication : Michèle GANNE – Rédacteur en chef : Jacques DEVODDERE - Maquettage : Ghislaine DHELLIN
Relecture : Marguerite-Marie BEGHIN - Ont participé à la rédaction de ce journal : Joëlle BARBIEUX, Jacques DEVODDERE, Anita FONTAINE, Pierre BEGHIN, les différentes sections pour leurs CR.

Abonnement 8 € - le n° 2€

Impression : Olivier Julien JOPUB – 62460 Divion –

L'entreprise qui a imprimé ce journal l'a fait sur papier recyclé avec des encres végétales

